

DÉSINFECTANT, DÉCONTAMINANT D'ATMOSPHÈRE (SPÉCIAL GRANDS VOLUMES)



STORM DESINFECTANT

- DÉSINFECTION
ET DÉCONTAMINATION
- DÉSODORISATION

ACTION

- Désinfecter l'atmosphère



Photo non contractuelle



Fabriqué



en France

CONDITIONNEMENTS :



Aérosol
avec valve gros débit
500 ml

INNOVATION :

- Permet la désinfection et la décontamination complète de l'atmosphère.
- Empêche les fermentations bactériennes et supprime les odeurs qui en découlent.
- Valve gros débit spécial grand volume, jusqu'à 360 m³ traité.

PROTECTION :

- DÉSINFECTANT : Bactéricide : EN1276* en 5 minutes ; EN13697+A1* en 15 minutes • Levuricide, Fongicide : EN 1650* ; EN 13697+A1* en 15 minutes • Virucide : actif sur le virus de la vaccine sous Ankara ATCC VR-1508 (virus enveloppés) en 5 minutes selon la norme EN 14476+A2.

*en conditions de propreté.

CONSEIL :

- Idéal pour assainir l'atmosphère des lieux publics, bureaux, salles de réunion, salles d'attente, sanitaires, vestiaires, ...
- Permet également la décontamination de la plupart des surfaces et supports : sols, tapis, moquettes, tissus, meubles, tables, paillasse, WC, éviers, sanitaires, ...

MODE D'EMPLOI :

- Agiter l'aérosol. ■ 1 pulvérisation de 2 secondes permet de traiter 50 m³. Il est conseillé de faire plusieurs petites pulvérisations (2 secondes) pour traiter un plus gros volume.
- Laisser agir au minimum 15 minutes puis bien aérer pendant 30 minutes avant de réintégrer la pièce.
- Ne pas appliquer directement sur les surfaces. ■ Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. ■ Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

CARACTÉRISTIQUES :

- Désinfectant à base d'ammonium quaternaire, décontaminant d'atmosphère. ■ Parfum : Menthol. ■ Formulation en base alcoolique. ■ Densité : 0,8 (PA). ■ Point éclair < 0°C. ■ Type de préparation : Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE). ■ Préparation à usage biocide TP02 : désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou animaux. • Chlorure de didécyldiméthylammonium (cas n° 7173-51-5) : 0,38 % m/m ; • N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (cas n° 2372-82-9) : 0,17 % m/m. • Ethanol (cas n° 64-17-5) : 49,70 % m/m.

AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

■ PROFIBRE

IR: